

44

Monsieur l'administrateur délégué sous-agent  
Supérieur du Canal maritime de Spiez  
Alexandre

Triste le 27. Janvier 1861.

Dans l'incertitude de si Monsieur de Leppe se  
trouve encore au pays, d'où il vient de m'écrire, ou dans  
votre ville, je prends la liberté de vous remettre l'enclosed  
en vous priant de l'acheminer vers l'endroit de son  
séjour.

Je suppose que Monsieur de Ruifnaers,  
et sa respectable famille, soit rentré en parfaite santé parmi  
vous, ce que j'apprendrai avec plaisir de votre obligeance.

Dans ce cas veuillez, Monsieur, leur présenter  
mes compliments distingués, y agréer, en attendant l'assurance  
de mon estime & considération

P. de Ruifnaers